

Première rentrée en janvier pour l'institut de formation d'aides-soignants

C'est le fruit d'un travail de partenariat. Le Cateau-Cambrésis accueillera, dès janvier, la première promotion de son institut de formation d'aides-soignants. L'IFAS sera hébergée au lycée Camille-Desmoulins.

PAR JUSTINE CANTREL
caudry@lavoixdunord.fr

LE CATEAU-CAMBRÉSIS.

« C'était dans mes engagements de campagne », tient à rappeler Serge Siméon, preuve à l'appui, brandissant sa profession de foi des élections régionales de 2015.

Le maire et président du conseil de surveillance du centre hospitalier du Cateau-Cambrésis a animé une conférence de presse annonçant la création de l'institut de formation d'aides-soignants (IFAS) dans sa commune, après trois ans de « combat ».

La première promotion de quinze élèves sera accueillie à partir du 6 janvier, les inscriptions sont désormais ouvertes.

PLUSIEURS CONSTATS DE DÉPART

À l'origine de ce projet, plusieurs constats : « Il faut anticiper l'avenir, considère Serge Siméon, prendre en compte le vieillissement de la population. Et les gens ne quitteront pas leur milieu rural. Pour les maintenir à domicile, il faut du personnel qualifié. » S'il a tenu à installer cet IFAS au Cateau, c'est d'abord à cause « des problèmes de mobilité ».

Aucun élève de l'IFAS de Cambrai cette année n'est issu du Catésis. Pour lui, il faut donc

« rapprocher la formation », fier d'implanter une telle proposition, loin des grandes villes.

Autre argument, de choix : « C'est un secteur qui recrute, qui est en manque », poursuit-il, là aussi, s'appuyant sur des chiffres : dans le Cambrésis, les aides à domicile et aides ménagères arrivent juste après l'agriculture dans la liste des projets de recrutement, selon Pôle emploi. Enfin, « ici, le secteur de la santé est très développé », note Serge Siméon : maisons de retraites, clinique psychiatrique, centre hospitalier... des accords ont déjà été signés pour proposer aux élèves des lieux de stage dans le Catésis.

DES PROJETS DE RECRUTEMENT DANS LE CATÉSIS

Financé à 100 % par la Région pour un coût de fonctionnement de 200 000 € par an, l'IFAS sera hébergé au lycée Camille-Desmoulins où 50 000 € de travaux ont été effectués cet été. Franck Clément, proviseur adjoint, indique que « tout ce qui gravite autour » de la formation sera accessible aux étudiants aides-soignants : restauration scolaire, centre de documentation, transports...

« Toutes les conditions sont réunies », se réjouit Laurence Castel, directrice de l'institut de formation en soins infirmiers



L'IFAS est « novateur », selon serge Siméon, car il n'est pas implanté dans une grosse ville. PHOTO ILLUSTRATION STÉPHANE MORTAGNE LA VOIX DU NORD

(IFSI) de Cambrai. Elle a participé au volet pédagogique du projet. Les formateurs seront issus du centre hospitalier du Cateau-Cambrésis et de l'IFSI de Cambrai.

Après un an de formation, la

première promotion d'élèves aura des chances de trouver du travail sur le territoire. « C'est du personnel dont aura besoin, pour Ingrid Minne, directrice du centre hospitalier. Le pôle de santé a besoin d'aides-soignants. » ■

INSCRIPTIONS AVANT LE 24 OCTOBRE

- **La formation.** La formation est diplômante. L'évaluation se fait en continu. Huit modules sont à valider. En un an, elle est découpée en dix-sept semaines de cours, et six stages, d'une durée totale de vingt-quatre semaines. L'IFAS se charge de proposer des lieux de stage aux étudiants.

- **Le coût.** La formation peut être prise en charge par la Région ou par un organisme financeur, en fonction de la situation personnelle de chaque candidat.

- **Les prérequis.** Il faut être âgé d'au moins 17 ans à l'entrée en formation. Aucun diplôme n'est prérequis. L'admission se fait sur concours d'entrée.

- **Le concours.** Pour les candidats sans diplôme, une épreuve écrite a lieu le 14 novembre. Pour les détenteurs d'un diplôme (au minimum le brevet des collèges), un entretien oral servira de sélection, les 12 et 13 décembre. Le dossier de candidature est à retirer au centre hospitalier du Cateau-Cambrésis, boulevard Paturlé, ou sur le site www.ch-lecateau.fr. Les candidatures sont à déposer avant le 24 octobre, minuit.